Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Charpentier, veuillez visiter :
bpcharpentier.fr/annales-sujets-et-corriges

BP CHARPENTIER • CORRIGÉ DÉTAILLÉ

Hygiène, prévention et secourisme

Session 2004 • Code sujet : **Non indiqué dans cette édition** • Durée : **1 h** • Coefficient : **1**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Conduite à tenir lors d'un accident à la dégauchisseuse** (4 questions) — **Page 3**
2. **Audition et effets du bruit sur la santé** (4 questions) — **Page 5**
3. **Prévention du bruit et acteurs de la santé au travail** (4 questions) — **Page 7**
4. **Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 9**

Sujet officiel (PDF) : https://bpcharpentier.fr/assets/annales/bp-charpentier/UF2 - Hygiène - prévention - secourisme/2004/BP Charpentier - UF2 - Hygiène - prévention - secourisme - Session 2004 - 2-Sujet.pdf

1. Conduite à tenir lors d’un accident à la dégauchisseuse

La situation porte sur un accident survenu auprès d’une dégauchisseuse, avec une victime blessée et un saignement. Les tâches évaluent les étapes de secours, la mise en sécurité de la machine, l’alerte et la prise en charge de la victime.

Question 1. Indiquer les actions successives à réaliser face à une victime, de la protection de la zone à la surveillance.

1. **Protéger** la zone et supprimer le danger avant d’approcher.
2. **Examiner** la victime pour évaluer son état et repérer les blessures.
3. **Alerter** les secours en donnant les renseignements utiles.
4. **Secourir** la victime avec les gestes adaptés, sans s’exposer.
5. **Surveiller** son état et l’efficacité des gestes jusqu’à l’arrivée des secours.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Respecter l’ordre : protéger, examiner, alerter, secourir, puis surveiller la victime jusqu’à l’arrivée des secours.

Question 2. Préciser les mesures immédiates à prendre sur la dégauchisseuse et autour de la victime afin d’éviter un nouvel accident.

Appuyer sur l’arrêt d’urgence de la dégauchisseuse pour supprimer le danger mécanique. Avant d’intervenir auprès de la victime, sécuriser l’environnement afin d’éviter un nouvel accident.

- Dégager les éléments gênants, comme les morceaux de bois, sans se mettre en danger.
- Éloigner la victime de la machine si cela peut être fait sans risque.
- Éloigner les collègues et empêcher l’accès à la zone dangereuse.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Arrêter la dégauchisseuse, dégager les obstacles sans risque, éloigner la victime et tenir les collègues à l’écart.

Question 3. Indiquer le numéro à appeler et les informations à transmettre aux secours concernant l’accident, les victimes et les gestes déjà effectués.

Appeler le **112**, le **15** ou le **18**. Donner des informations précises et répondre aux questions des secours.

Information à transmettre	Contenu
Adresse	Lieu précis de l'accident
Nature	Accident survenu auprès d'une dégauchisseuse
Victimes	Nombre et état de chaque victime
Secours effectués	Gestes déjà réalisés ou en cours

✓ **RÉPONSE À RETENIR**

Appeler le 112, le 15 ou le 18, puis transmettre l'adresse, la nature de l'accident, le nombre et l'état des victimes et les gestes en cours.

Question 4. Décrire la conduite à tenir pour arrêter le saignement et limiter l'aggravation de l'état de la victime, notamment les gestes de compression, son installation et sa surveillance.

Pour arrêter le saignement, boucher la plaie avec la paume de la main et exercer une compression manuelle. Une fois la pression directe maintenue, réaliser un tampon relais. Faire allonger la victime, la couvrir en laissant la plaie dégagée et la réconforter. Surveiller régulièrement l'efficacité de la compression et l'état de la victime jusqu'à l'arrivée des secours.

✓ **RÉPONSE À RETENIR**

Comprimer la plaie avec la paume, poser un tampon relais, allonger et couvrir la victime en laissant la plaie dégagée, puis la surveiller et la réconforter.

2. Audition et effets du bruit sur la santé

Cette partie porte sur le fonctionnement de l'oreille et les conséquences de l'exposition au bruit. Elle aborde le trajet du son, les types de surdité, le seuil de risque auditif et les effets du bruit sur la santé et le travail.

Question 1. Expliquer le trajet de l'onde sonore dans l'oreille, sa transmission et sa transformation en message nerveux interprété par le cerveau.

1. Le pavillon capte l'onde sonore et la dirige dans le conduit auditif jusqu'au tympan, qui se met à vibrer.
2. Cette vibration est transmise par la chaîne des osselets jusqu'au liquide de la cochlée, ou limaçon.
3. Dans la cochlée, la vibration sonore est transformée en signaux nerveux. Le nerf auditif conduit ces influx jusqu'au cerveau, où ils sont interprétés comme des sons. Le trajet va donc de l'oreille externe à l'oreille interne, puis au cerveau.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Trajet : pavillon, conduit auditif, tympan, osselets, cochlée, nerf auditif, cerveau. La cochlée transforme les vibrations en influx nerveux.

Question 2. Distinguer les atteintes de l'oreille externe ou moyenne des atteintes de l'oreille interne ou du nerf auditif, et préciser les types de surdité associés ainsi que leur caractère temporaire ou irréversible.

Zone atteinte	Lésion citée	Type de surdité	Évolution
Oreille externe ou moyenne	Notamment le tympan	Surdité de transmission	Temporaire
Oreille interne ou nerf auditif	Cellules ciliées de la cochlée ou nerf auditif	Surdité de perception	Irréversible

La surdité de transmission correspond à une atteinte du trajet mécanique du son dans l'oreille externe ou moyenne. Une atteinte des cellules ciliées de la cochlée ou du nerf auditif touche la perception du son et entraîne une surdité de perception irréversible.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Oreille externe ou moyenne : surdité de transmission temporaire. Oreille interne ou nerf auditif : surdité de perception irréversible.

Question 3. Indiquer le niveau sonore à partir duquel existe un risque de lésion auditive.

Le risque de lésion auditive existe à partir de **85 dB**. Il s'agit du seuil indiqué pour le niveau sonore auquel une personne est exposée. La réponse attendue est donc une valeur en décibels, et non une durée d'exposition ou un type de lésion. À partir de ce niveau, le bruit présente un risque pour l'audition.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Le risque de lésion auditive apparaît à partir d'un niveau sonore de 85 dB.

Question 4. Citer d’autres effets du bruit et expliquer leurs conséquences possibles sur l’efficacité, la précision, la communication et la sécurité au travail.

Le bruit peut provoquer de la fatigue, perturber le sommeil, diminuer l’attention et la concentration, accroître l’agressivité, troubler la mémoire et générer du stress. Au travail, ces effets peuvent réduire l’efficacité et la précision. Ils détériorent aussi les relations et la communication entre salariés et responsables. Enfin, une attention amoindrie et une communication moins bonne augmentent le risque d’accident.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Fatigue, sommeil perturbé, baisse de l’attention et troubles de la mémoire. Le bruit diminue l’efficacité, la précision et la qualité de la communication, et augmente le risque d’accident.

3. Prévention du bruit et acteurs de la santé au travail

Cette partie traite de la prévention du bruit et d'autres risques professionnels en atelier. Elle porte aussi sur le rôle de l'inspecteur du travail, le document lié à un accident ou à une maladie professionnelle et les missions du médecin du travail.

Question 1. Présenter des mesures de prévention du bruit relevant de la prévention à la source, de la protection collective et de la protection individuelle.

Niveau de prévention	Mesures contre le bruit
À la source	Choisir des machines moins bruyantes.
Protection collective	Traiter acoustiquement les parois, installer un encoffrement ou des écrans.
Protection individuelle	Porter des bouchons d'oreille ou un casque.

La prévention à la source réduit le bruit dès son origine. Les protections collectives limitent sa propagation dans l'atelier et protègent plusieurs salariés simultanément. Les protections individuelles complètent ces mesures lorsque l'exposition subsiste. Elles doivent être adaptées au niveau de bruit et portées correctement pendant les travaux concernés.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Machines moins bruyantes, traitement acoustique, encoffrement ou écrans, bouchons d'oreille ou casque.

Question 2. Citer d'autres risques professionnels auxquels les salariés peuvent être exposés.

Les salariés peuvent être exposés à d'autres risques professionnels que le bruit. Les machines et les outils présentent notamment un risque d'amputation ou de section d'un doigt. Une blessure peut aussi entraîner une infection. Enfin, certains produits utilisés en atelier peuvent provoquer une brûlure chimique. Ces exemples montrent l'importance d'identifier les dangers propres à chaque poste et de mettre en place les protections adaptées.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Amputation ou section d'un doigt, infection, brûlure chimique.

Question 3. Identifier l'autorité chargée de contrôler l'application de la réglementation du travail et indiquer les suites possibles en cas de non-respect après avertissement de l'employeur.

L'inspecteur du travail est chargé de contrôler l'application de la réglementation du travail. Si celle-ci n'est pas respectée, il avertit l'employeur. Lorsque le manquement persiste après cet avertissement, il peut dresser un procès-verbal à l'entreprise. La réponse attendue porte donc sur l'autorité de contrôle, l'avertissement préalable de l'employeur et la possibilité d'établir un procès-verbal en cas de non-respect persistant.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Inspecteur du travail : après avertissement de l'employeur, il peut dresser un procès-verbal si le manquement persiste.

Question 4. Nommer le document remis en cas d'accident du travail ou de maladie professionnelle, puis présenter les principales missions du médecin du travail.

Le document lié à un accident du travail ou à une maladie professionnelle est la feuille d'accident du travail ou de maladie professionnelle, également appelée triptyque.

- Le médecin du travail assure la surveillance médicale des salariés et évalue leur aptitude à occuper leur poste.
- Il exerce un rôle préventif et conseille en matière d'hygiène et de sécurité.
- Il consacre un tiers de son temps à l'examen des postes de travail.

Ces missions contribuent à la prévention des risques professionnels.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Feuille d'accident du travail ou de maladie professionnelle (triptyque). Médecin du travail : surveillance médicale, prévention, conseil, examen des postes et aptitude au poste.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2004)

Bilan de l'épreuve : Épreuve de BP Menuisier et BP Charpentier, session 2004, intitulée « Hygiène, prévention et secourisme ». D'une durée de 1 h et de coefficient 1, elle porte sur les secours après un accident à la dégauchisseuse, l'audition et les risques du bruit, ainsi que la prévention en atelier. Elle évalue les gestes de secours et les connaissances en santé et sécurité au travail.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Face à un accident, respecter les étapes de protection, examen, alerte, secours et surveillance.
- Le corrigé situe le risque de lésion auditive à partir de 85 dB.
- La surdité de transmission touche l'oreille externe ou moyenne ; la surdité de perception concerne l'oreille interne ou le nerf auditif.
- La prévention du bruit agit à la source, sur l'environnement collectif et par des protections individuelles.

Points de vigilance & attentes du jury

- Lors de l'alerte, transmettre l'adresse, la nature de l'accident, le nombre et l'état des victimes et les gestes déjà engagés.
- Sécuriser la machine et éloigner la victime et les collègues du danger afin d'éviter un nouvel accident.
- Distinguer les atteintes de l'oreille externe ou moyenne de celles de l'oreille interne ou du nerf auditif.
- Classer les mesures de lutte contre le bruit entre prévention à la source, protection collective et protection individuelle.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Quelles informations faut-il transmettre aux secours lors de l'alerte ?

Donnez l'adresse précise, la nature de l'accident, le nombre et l'état des victimes, puis indiquez les gestes de secours déjà réalisés ou en cours. Le corrigé mentionne les numéros 112, 15 et 18.

Q : Comment distinguer une surdité de transmission d'une surdité de perception ?

La surdité de transmission est associée à une lésion de l'oreille externe ou moyenne, notamment du tympan, et est indiquée comme temporaire. La surdité de perception concerne l'oreille interne ou le nerf auditif et est indiquée comme irréversible.

Q : Combien de temps dure l'épreuve et comment les points sont-ils répartis ?

L'épreuve dure 1 h et son coefficient est 1. Le corrigé répartit les 20 points entre le secourisme, noté sur 7, la biologie, notée sur 6, et la prévention, notée sur 7.

Q : Quels moyens de prévention du bruit faut-il savoir distinguer ?

La prévention à la source réduit le bruit produit, par exemple en choisissant une machine moins bruyante. La protection collective agit sur l'atelier, tandis que les bouchons d'oreille et le casque protègent individuellement.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bpcharpentier.fr/assets/annales/bp-charpentier/UF2 - Hygiène - prévention - secourisme/2004/BP Charpentier - UF2 - Hygiène - prévention - secourisme - Session 2004 - 2-Sujet.pdf
Ressources BP Charpentier : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.